

tenue par Madame Thielen, Juge des Référés
En présence de Madame Lecompte, Greffière

09 heures 45

01) DOSSIER N° 2504090 RAPPORTEURE: Madame Ophélie Thielen

Titre de l'affaire MESURES UTILES - ordonner leur expulsion sans délai du logement de l'HUDA AMISEP de Lannion sis *rue Abbé Gibert à Rostrenen

Nom des parties

Représentants des parties

Demandeur PREFECTURE DES COTES-D'ARMOR

Défendeur Monsieur et Madame

10 heures 00

01) DOSSIER N° 2504004 RAPPORTEURE: Madame Ophélie Thielen

Titre de l'affaire Demande de suspendre la décision du 4 avril 2025 par laquelle le maire de Gavres a prononcé à son encontre une interdiction d'accéder à la résidence Stiren Er Mor de Gavres pour une durée indéterminée

Nom des parties

Représentants des parties

Demandeur Monsieur

AARPI CHOLEY & VIDAL AVOCATS (Cour)

Défendeur OMMUNE DE GAVRES

Maître COLAS Adrien (Cour)

11 heures 30

01) DOSSIER N° 2504139 RAPPORTEURE: Madame Ophélie Thielen

Titre de l'affaire Demande de suspendre la décision de la commune de Saint-Erblon du 19 juin 2024 prononçant son lincenciemment

Nom des parties

Demandeur Monsieur

Défendeur COMMUNE DE SAINT-ERBLON

Représentants des parties

Maître COIRIER Pauline (Cour)

SELARL ARES

Arrêté le 17/06/2025

Le président du tribunal